

>> Le mouvement des foyers ruraux un réseau au service du développement de l'action culturelle sur les territoires ruraux

A travers ces termes, s'expriment les missions fondamentales d'un réseau comme celui de la FNFR (confédération nationale des foyers ruraux et associations de développement en milieu rural) dont l'ambition est d'encourager et de soutenir l'action de terrain, en région au sens le plus large, quel que soit l'échelon territorial où elle se développe.

Geneviève GUILLOT

Cinquante ans depuis 1996, la FNFR est aujourd'hui riche des échanges avec environ 3000 associations. Autant de structures qui, si elles ne sont pas toujours porteuses en priorité de projets et d'actions culturels, représentent néanmoins un immense potentiel de femmes et d'hommes, jeunes et moins jeunes dont l'énergie et l'imagination contribuent à la vitalité de territoires au caractère rural plus ou moins affirmé.

Quand on sait combien l'action, les services à caractère culturel conditionnent aujourd'hui le dynamisme de ces territoires, on comprend comment les militants des foyers ruraux peuvent y participer par les actions qu'ils mènent au sein des territoires là où ils sont implantés et où rayonne leur association.

Comme pour toutes leurs interventions, quand il s'agit de C(c)ulture (s) et d'action(s) culturelle(s), cela suppose pour les foyers ruraux l'expression et la prise en compte des initiatives locales, individuelles et surtout collectives puisque dans la vie associative, la volonté individuellement répondre à l'aspiration collective. Une aspiration légitime au mieux-être, à l'enrichissement et à l'épanouissement de tous par la fréquentation des créations et le partage commun des biens de notre patrimoine culturel au sens le plus large, celui d'aujourd'hui comme celui d'hier.

Cette aspiration peut être d'autant plus forte et fondée que la chose n'a pas toujours été aisée en milieu rural pour plusieurs raisons sans doute : la première, l'absence ou la rareté des lieux où soit possible cette fréquentation, la seconde, le manque de moyens financiers, la dernière enfin laquelle découle directement des deux premières, une certaine réserve de la population face au fait culturel, faute d'une familiarité suffisante.

En regard de cette situation de pénurie et de ce constat, il y a parfois urgence et il appartient aujourd'hui, aux foyers ruraux comme il a paru nécessaire à leur fondateur Tanguy Prigent, ministre de l'agriculture en 1945, de participer, selon la terminologie de l'époque, à "l'émancipation" et à la formation des ruraux, le fondement et la mission de toute structure d'éducation populaire. Pour le domaine qui nous intéresse, l'ambition reste d'offrir à chacun la possibilité d'exercer son jugement, sa sensibilité artistique, sa liberté de choix culturel à travers des propositions et une offre durables.

L'originalité est des associations de répondre, à la fois, à la demande et d'être à l'initiative de nouvelles propositions, échappant ainsi à une vision consumériste de la culture. Nous sommes bien dans ce cas dans l'exercice de la démocratie participative que nous défendons. Cela suppose donc de réunir voire de créer les conditions nécessaires à l'exercice plein et entier de ce droit et de faire en sorte qu'il essaime sur l'ensemble du territoire.

Pour cette tête de réseau qu'est la FNFR, cela se traduit par la volonté d'accompagner et de former les acteurs de l'action culturelle à quelque échelon qu'ils se situent, de susciter par des rencontres ou des échanges de nouvelles actions qui permettent d'irriguer le plus largement les territoires ruraux, d'enrichir et d'accroître le rayonnement de celles qui balbutient. Car bien sûr, les inégalités sont grandes d'un territoire à l'autre : pour des initiatives abouties dans une région, un département, un pays, combien d'autres encore fragiles ou à peine ébauchées !

C'est bien là le rôle de la FNFR que de participer à l'éclosion, la maturation et la consolidation de ces actions. Cette tâche est d'autant plus légitime que le réseau représente un grand nombre d'actions dans des secteurs culturels les plus divers et représentatifs des préoccupations locales. Il ne s'agit pas d'en faire ici le catalogue mais pour n'en citer que quelques-uns, nous évoquerons le cinéma avec ses circuits de cinéma itinérant, la diffusion du spectacle vivant comme le conte, le soutien aux pratiques amateurs.

Ainsi la FNFR répondra-t-elle à ces ambitions de démocratisation culturelle qu'elle partage avec le ministère de la culture et de la communication et encouragera-t-elle cet idéal de démocratie culturelle qu'elle veut représenter et défendre. Y parvenir exige bien sûr de mailler le territoire d'individus et d'associations actifs et compétents, capables d'aller jusqu'au bout de leurs initiatives, de les enrichir en y associant pour une meilleure efficacité des partenaires qui pourront également, par leur implication humaine ou financière en assurer la pérennité. Car en milieu rural, les ressources quelles qu'elles soient, humaines, financières, matérielles

ne sont ni multiples, ni inépuisables. Il convient donc d'apprendre à les mobiliser et à les mutualiser. Quand il s'agit par exemple du développement de la lecture publique: il faudra encourager le réseau à travailler avec ses différents acteurs, BDP bien évidemment, municipalité, écoles, librairies, structures sociales (cf numéro d'*Animer*, le Magazine rural n°150 : **En milieu rural, quand le livre crée du lien**).

Des expériences de cette nature ne sont pas rares, elle méritent d'être encouragées et valorisées à charge ensuite pour la tête de réseau de les capitaliser pour les rendre transférables ou mieux d'en favoriser la réappropriation ailleurs partout où la soif de culture demande à être apaisée ou attisée.

Geneviève Guillot, chargée de mission FNFR

